

# 12332 24 LIMITE

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2024/2025

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 01 octobre 2024

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 01 octobre 2024

## TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

DÉCISION DU CONSEIL portant remplacement d'un membre titulaire du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale pour le Danemark

E 19112





Conseil de  
l'Union européenne

Bruxelles, le 1<sup>er</sup> octobre 2024  
(OR. en)

12332/24

LIMITE

SOC 578  
EMPL 376

## ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

---

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant remplacement d'un membre titulaire du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale pour le Danemark

---

## DÉCISION DU CONSEIL

du ...

### **portant remplacement d'un membre titulaire du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale pour le Danemark**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (CE) n° 883/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 portant sur la coordination des systèmes de sécurité sociale<sup>1</sup>, et notamment son article 75,

---

<sup>1</sup> JO L 166 du 30.4.2004, p. 1.

considérant ce qui suit:

- (1) Par décision du 21 septembre 2020<sup>2</sup>, le Conseil a nommé les membres titulaires et les membres suppléants du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale pour la période allant du 20 octobre 2020 au 19 octobre 2025.
- (2) Un siège de membre titulaire dans la catégorie des représentants des employeurs est devenu vacant à la suite de la démission de M<sup>me</sup> Helene Saibi TANDERUP.
- (3) L'organisation d'employeurs BusinessEurope a désigné un candidat pour le siège devenu vacant,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

---

<sup>2</sup> Décision du Conseil du 21 septembre 2020 portant nomination des membres titulaires et suppléants du Comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale (JO C 315 I du 23.9.2020, p. 1).

*Article premier*

M. Andreas Karl FÆRGEMANN est nommé membre titulaire du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale en remplacement de M<sup>me</sup>Helene Saibi TANDERUP pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 19 octobre 2025.

*Article 2*

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le

*Par le Conseil*

*Le président/La présidente*

---